



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15ème
Nom de site	311273	Numéro	T15879
Adresse du site	14 boulevard de Vaugirard	Hauteur	R+8 (30.90m)
Bailleur de l'immeuble	Social (association Aurore)	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	Orange est présent (83, 130, 230, 360°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/06/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	23/08/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120 et 200°.		
Distance des ouvrants	> 4m des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 5° et 10°</i>
Estimation	120° < 4V/m - 200° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

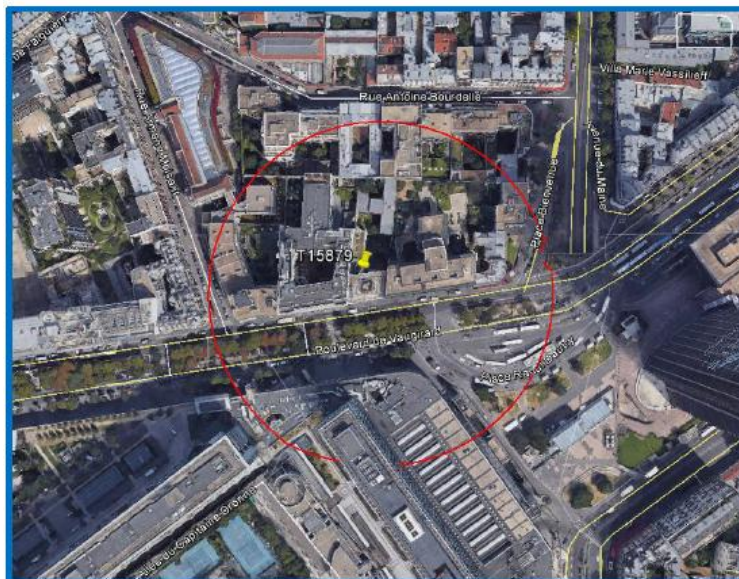
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les deux antennes quadribandes existantes par deux antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	34.90m

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes

Pas d'immeuble rencontré dans un rayon de 25m en vue directe

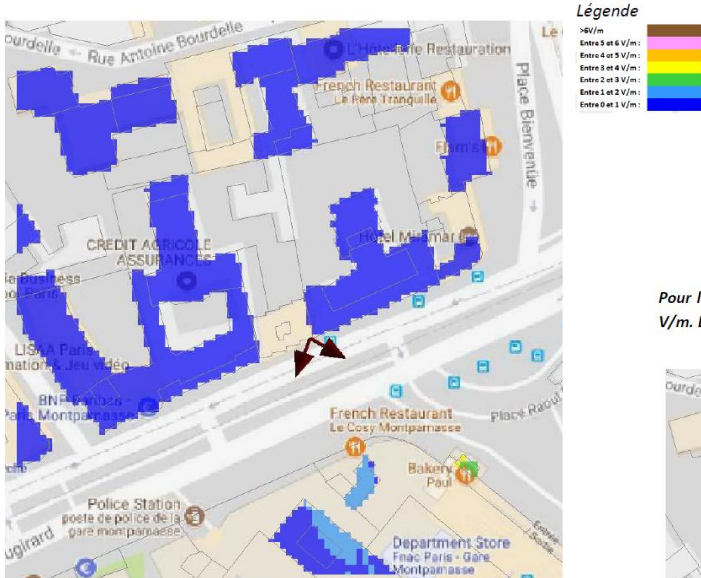


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

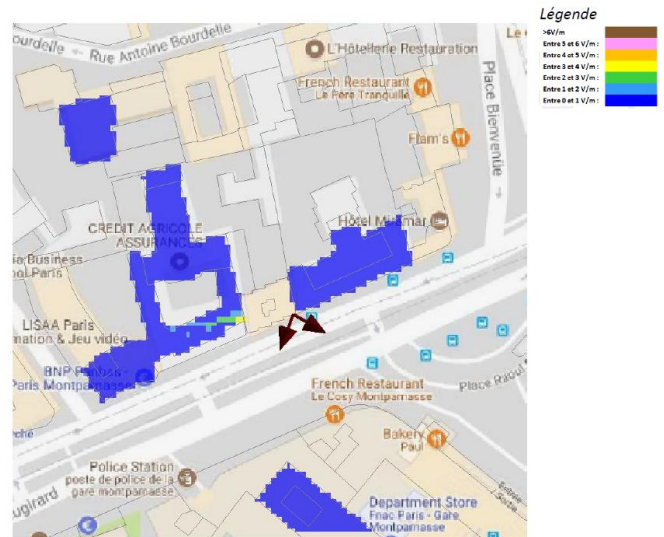
a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 120°	Azimut 200°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	19,5 m	28,5 m

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Changement antenne de taille identique →
Pas de changement par rapport à l'existant

Antenne BYTEL



Azimut 120°

Vue des Azimuts



Azimut 200°

